Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 72 (1975)
Heft: 9

Rubrik: Variétés

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bien entendu les pesticides ont de nos jours des effets terribles, mais avant les pesticides, les abeilles n'étaient-elles pas ravagées par la nosémose ? Ceci est une autre histoire, d'autant plus dramatique que la nosémose a pris une extension mondiale.

On se croit apiculteur quand on a 10 à 20 ruches, professionnel quand on en a 500 à 1000, mais qui connaît les abeilles s'il ne les a étudiées à fond ?

Conaître les abeilles n'est pas un « truc » mais une science. Apiculteurs, mes amis, au travail.

Tiré de la « Gazette Apicole », novembre 1974.

VARIÉTÉS

L'an 1975 sera en général pour l'apiculture suisse, une année de sinistre mémoire. Sauf quelques régions, où la dent-de-lion et le colza, semés sur terrain profond et humide, nos colonies ont enregistré une courte récolte, qui fut cependant la bienvenue.

Mais la forêt, source principale de récolte dans bien des régions de la Suisse, n'a fourni aucune miellée sur sapins blancs et chênes rarissimes, seuls producteurs. D'autre part cette année, on signale une véritable prolifération de coccinelles, grands destructeurs de pucerons et vermines sur les plantes de nos jardins, et de l'araignée rouge sur la vigne, où elle est très utile. Mais cette année, elle a émigré en grand nombre dans nos forêts, grignotant lachnides, lécanines, buchneria et cochenilles du chêne, grands producteurs de miellat.

Alors que l'année dernière la balance enregistrait dans certaines régions du Jura des chiffres records, 63 kg en juillet, 58 kg en août et 3,5 kg la première semaine de septembre, cette année, elle a fait marche arrière tout au long de la saison. En bien des régions, ce fut la famine pour nos abeilles comme celle qui ravage les populations de certains pays. Les néophytes qui ont acheté aux gros prix des ruches l'année dernière, espérant une grasse prébende, pourront méditer, comme dans la fable « Perrette et le pot au lait », adieu, veaux, vaches, cochons, couvées. Ces années de misère nous donnent une bonne leçon en certaines circonstances ; elles éliminent les propriétaires d'abeilles, sans grandes connaissances apicoles, qui ne misent que sur un profit facile, mais qui en lieu et place n'enregistrent qu'une noire misère, achat de sucre au gros prix, pour leur permettre de subsister et nombreux sont ceux qui les laisseront crever de faim.

Ce sera une sélection naturelle qui éliminera certains membres

qui voient trop grand après une bonne récolte, sans se douter du vieil adage toujours valable : les années se suivent, mais ne se ressemblent pas !

Une chose est certaine, plus il y a de ruches dans une contrée, plus les récoltes moyennes sont faibles. Mais lorsque la forêt coule de miellat, il y en a pour tous.

Cette année, dans mon chalet, je n'avais plus qu'une seule colonie, mais isolée sans concurrence à plusieurs kilomètres. Elle a fait comme chaque année ses 25 kg sur floraison des sycomores, érables champêtre, flore des champs, hélianthème, framboisiers sauvages, rhododendrons, épilobes et tilleuls. A relever que ces derniers, plantés sur terrains séchards, n'étaient même pas visités, alors qu'au bord d'une source ou d'un cours d'eau c'était un essaim bourdonnant qui s'empressait depuis l'aube jusqu'à la chute du jour.

Les terrains exposés au nord, moins ensoleillés, contiennent une certaine humidité dans le sol, utile pour la sécrétion du nectar, tandis que ceux bien exposés au midi sont séchards et avares de nectar, à moins d'être situés aux abords de l'eau.

En règle générale, j'ai constaté qu'une butineuse ne stationnait sur une fleur de colza, esparcette ou arbre fruitiers, que 3 à 8 secondes, tandis que sur la dent-de-lion, elle y récoltait pendant une durée de 100 à 120 secondes avant de prendre son vol. Il en est de même pour le rhus, arbre exotique, une grappe de fleurs de 10 cm de long environ est butinée par 30 à 40 abeilles, qui restent durant 1 à 2 minutes avant de prendre l'envol et ce nombre de butineuses se renouvelle du matin au soir, surtout sur terrain fertile.

M. B.

A vendre

Reines caucasiennes 1975

de choix, sélectionnées, issues de souches 100 % pures — Importation de Russie. Prix : Fr. 32.— pièce (laissez-passer cage et port compris).
S'adresser à : **Praz Robert, av. Maurice Troillet 146, 1950 Sion.**
Tél. (027) 22 48 19

A vendre au prix officiel : reines carnioliennes sélectionnées, garanties fécondées en station. Envois contre remb., cage et port en plus.

A. Bula, 1065 Thierrens, tél. (021) 95 62 07.

M. Charpilloz, inspecteur, 1510 Moudon, tél. (021) 95 20 23.